



Lundi 11 juin 2018

Communiqué de presse

Une Charte en faveur des achats socialement responsables

Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne, François Durovray, Président du Département de l'Essonne, les représentants des collectivités essoniennes ainsi que de nombreux partenaires et acteurs du secteur socio-économique ont signé le 11 juin dernier la charte Inclusiv'Essonne en faveur d'une organisation collaborative et optimisée de la commande publique et privée à l'échelle départementale.

« Les acteurs du territoire s'associent depuis de nombreuses années pour mener une politique territoriale volontariste en matière d'emploi et d'insertion professionnelle notamment en utilisant le levier des marchés publics et privés. En structurant un réseau qui facilite l'accès aux clauses sociales, cette nouvelle stratégie doit permettre d'une part, la mise en adéquation des besoins en ressources humaines des entreprises, et, de l'autre, développer les offres d'emploi en direction de nos publics, notamment ceux qui sont bénéficiaires du RSA » explique Sandrine Gelot, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Impulsée par l'Etat, cette nouvelle charte vise à rendre homogène et lisible l'application des clauses sociales dans les marchés publics et à favoriser la commande publique et privée au service du développement économique, de l'emploi, et de l'insertion. Le réseau des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) essonnien coordonnera au niveau départemental la mise en application de cette charte.

« Avec cette nouvelle feuille de route, nous voulons notamment soutenir l'accès à un emploi durable pour tous les Essonniens, renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes et contribuer à leur intégration et leur maintien dans l'emploi » précise François Durovray.

« Avec cette Charte, nous mettons la commande publique au service de l'emploi local et spécialement de nos concitoyens qui ont des difficultés sociales et professionnelles, pour favoriser leur retour à l'emploi. Grâce au développement des clauses sociales, les marchés publics et privés peuvent devenir un puissant levier de solidarité et d'insertion en Essonne » conclut Jean-Benoît Albertini.

Contacts presse :

Département de l'Essonne : Shauna Grew – 06 77 01 89 92 – sgrew@cd-essonne.fr

Prefecture de l'Essonne : Nathalie Rousselet – 07 77 96 23 89 - nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr